

RAPPORT SUR LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

I ELEMENTS DE CONTEXTE

Personne n'aurait jamais imaginé que la vie économique de notre planète s'arrêtât en quelques semaines, pour ne pas dire, en quelques jours.

Bien malin celui qui pourra prédire à quel moment la situation de la France redeviendra normale !

Il n'existe aucun précédent à ce que nous vivons sur le plan économique, dans l'Histoire du monde.

Pour ce qui concerne notre pays, les pertes s'élèveraient à 126 milliards, 71 milliards au titre des finances publiques, 11 milliards de perte de pouvoir d'achat des ménages et 44 milliards pour les entreprises. Ces chiffres ne sont, bien entendu, que des estimations et n'ont pour mérite que d'indiquer la répartition du préjudice entre les différents acteurs économiques.

Clairement, on voit l'effet tampon que crée notre système socio-économique dans les crises. Ce serait parfait si la situation initiale des finances publiques était saine, malheureusement la dette de la France était de 100 % du PIB avant le début de la pandémie...

A un moment ou un autre, l'Etat va demander aux collectivités territoriales de l'aider à se rapprocher des critères de Maastricht : dette inférieure à 60 % du PIB et déficit public inférieur à 3 % notamment.

Dans ces conditions, il nous faut tout à la fois aider ceux que l'inactivité forcée a conduit à la misère et aider à la reprise de l'activité économique de la Ville, engager les investissements promis aux Drancéens il y a 3 mois pendant la campagne électorale et constituer une épargne de précaution en prévision d'un inévitable désengagement de l'Etat. On voit bien là que l'exercice ne sera pas simple !

Heureusement, contrairement à l'Etat, la situation originelle de la Ville était bonne comme en témoigne les résultats du compte administratif qui vous sera présenté au prochain conseil municipal.

En 2019, les recettes de fonctionnement ont été supérieures de près d'un million à l'estimation (978 662 € exactement).

Les économies sur les dépenses de fonctionnement ont été bien plus importantes encore : 2 881 000 €.

Le résultat global de clôture s'inscrit à 4 830 000 €, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente qui était pourtant exceptionnelle du fait de l'arrêt du chantier de l'école Jules Ferry. Cet événement ayant artificiellement augmenté le résultat 2018.

L'autofinancement brut progresse d'un peu plus d'un million (+6.6 %) ramenant la capacité de désendettement à 8.1 ans, avant l'intégration de la dette issue de la CAAB.

Rappelons que ce résultat a été atteint malgré une baisse de 0.5 % du taux de la taxe sur le foncier bâti.

Il convient à présent d'aborder les priorités du budget 2020.

II LES PRIORITES DU BUDGET

Faire face à l'épidémie qui s'étendait dans notre Ville a été la priorité, pour ne pas dire, la tâche essentielle de la Municipalité depuis le 17 mars dernier.

L'équipement des centres médicaux de santé permettant d'accueillir dans les meilleures conditions de sécurité, malades, personnel d'accueil et soignants a été réalisé dans les heures qui ont suivi la décision gouvernementale.

Les stocks de masques entreposés et régulièrement mis à jour depuis l'affaire de la grippe aviaire ont permis d'équiper immédiatement les intervenants les plus exposés.

Toutefois, il était bien certain que la quantité d'équipements nécessaires dépasserait rapidement nos possibilités. De nouvelles commandes de masques, gel hydro alcoolique, gants et surblouses ont donc été lancées. Elles ont permis d'alimenter les EHPAD de la Ville, les professionnels de santé libéraux et même l'hôpital Avicenne que nous avons pu dépanner lorsqu'il s'est trouvé en difficulté.

Certes, nous avons à ce moment dépassé les compétences qui sont celles d'une Ville mais de même que la Région Ile de France ou l'Etablissement Public Paris Terres d'Envol les interventions conjointes des uns et des autres ont peut-être permis d'éviter une catastrophe pire que le drame que nous avons vécu.

L'équipement des personnels des services extérieurs des services municipaux nettoyage et espaces verts notamment a été réalisé dans la semaine qui a suivi. On ne félicitera jamais assez ces personnels, qui, tout au long du confinement, ont travaillé chaque jour avec la même rigueur et pour quelques-uns avec des moyens inférieurs à l'habitude : l'interdiction d'utiliser des souffleurs a sérieusement compliqué et rendu plus difficile la tâche des cantonniers.

Dans le doute sur la durée de vie du coronavirus au sein de l'air ambiant, les préconisations du Gouvernement ont été respectées comme toutes celles qui ont malheureusement impacté la vie des Drancéens, notamment la fermeture du parc La Doucette et le marché des 4 routes.

La mise en place d'un « drive », plateforme de distribution des produits précommandés en partenariat avec l'association des commerçants du marché de Drancy a permis de soulager un peu les impressionnantes files d'attente devant les supermarchés.

La déclaration du Président de la République annonçant le début du déconfinement le 11 mai suivant a été le point de départ d'une réflexion approfondie suivie d'un plan d'action en vue d'organiser l'accueil dans les établissements scolaires.

Très vite, il est apparu que l'application des mesures de distanciation et des gestes barrières ne pouvaient être respectés en maternelle et que la Ville ne pouvait donc prendre la responsabilité d'ouvrir ces établissements. La communauté éducative étant du même avis, les efforts se sont concentrés sur les écoles élémentaires. L'ensemble des classes a donc été désinfecté, les tables séparées les unes des autres et la cantine réorganisée.

Mais surtout, après échange avec les enseignants, il est apparu que la proposition de l'équipe municipale pour réduire la fracture numérique pendant la campagne électorale se révélait non seulement pertinente mais aussi très urgente. Il a donc été décidé d'acquérir 5 500 tablettes numériques dès le mois de mai afin que l'ensemble des élèves du CP au CM2 soient équipés le plus vite possible.

Ainsi est fait le lien entre la lutte contre la pandémie, urgence du moment qu'il fallait traiter dans l'instant et la priorité donnée à l'éducation qui reste, notamment au plan budgétaire un objectif vers lequel la municipalité n'entend pas dévier sa route.

On rappellera que deux écoles sont en cours d'achèvement, Jules Ferry qui après les déboires de deux faillites d'entreprises, coup sur coup, sera achevée pour la rentrée prochaine, la troisième entreprise sélectionnée ayant défié la pandémie et continué à travailler en respectant les mesures barrières. La seconde école, Simone de Beauvoir, d'une capacité de 10 classes pourra ouvrir 7 classes à la rentrée prochaine permettant ainsi de couvrir la carte scolaire ainsi qu'une grande salle de centres de loisirs desservant les secteurs Jean Jaurès, Joliot Curie Picasso et Cachin Jorissen.

L'accessibilité handicapés, la réhabilitation des façades et l'isolation thermique du groupe Joliot Curie Picasso débutera également cette année. Son coût de 2 500 000 € nécessitera la création d'une autorisation de programme, les travaux s'étalant jusqu'en 2021.

Rappelons que cette opération a été subventionnée à 50 % par la Métropole du Grand Paris grâce à l'intervention de notre conseiller métropolitain, Jean-Christophe Lagarde.

Un autre grand chantier scolaire nécessitera également une procédure AP/CP. Il s'agit de groupe scolaire qui sera créé sur le quartier du Baillet. Destiné à terme aux enfants des habitants qui peupleront ce nouveau quartier, il accueillera dans un premier temps des élèves du centre-ville, pour lesquels un groupe scolaire supplémentaire verra le jour dans la seconde partie de la décennie sur les réserves foncières constituées rue Toubiana.

On le voit le suivi de la carte scolaire est une œuvre de longue haleine qui nécessite des anticipations compte tenu de la durée des études et des travaux et qui, bien entendu mobilise un montant de crédits considérables : 7 400 000 € en 2020, après 10 660 000 € l'an dernier.

Une nouvelle crèche de 27 berceaux à qui le nom de Rosa Parks sera donné ouvrira à la rentrée. Située à côté du groupe scolaire Saint Germain, sa gestion sera déléguée, pour autant la Ville restera propriétaire des locaux et percevra donc un loyer de la société gestionnaire.

De même, la Ville restera propriétaire des locaux de la Police Municipale après son installation en 2021 avenue Marceau. Drancy Insertion qui s'installera avec la Plateforme Réussite en face de Pôle Emploi seront également accueillis dans les locaux municipaux aménagés par la Ville.

Cette stratégie consistant à rester propriétaire des locaux aménagés participe à l'effort d'indépendance de la Ville tant vis-à-vis de l'Etat que des propres contribuables Drancéens.

Non seulement Drancy peut influencer sur sa stratégie commerciale en proposant des locaux adaptés au type de commerce qu'elle veut promouvoir mais, de plus, elle s'affranchit du risque de gel voire de diminution des subventions de l'Etat et n'est pas obligée de vider les poches de ses contribuables pour équilibrer ses comptes.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement corollaire de notre politique d'autosuffisance nécessite également des investissements notamment dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. L'installation de panneaux photovoltaïques à Energie Parc, l'acquisition de 21 Zoe pour remplacer les Bluecar vieillissantes, l'achat d'un car électrique, toutes opérations subventionnées par la Métropole du Grand Paris, seront inscrites au budget.

Bien entendu, les études d'aménagement urbain se poursuivent même si elles ne se concrétiseront pas toutes sur le terrain en 2020. Du quartier du Baillet aux terrains Saint

Gobain en passant par l'Anru Gaston Roulaud, ingénieurs, architectes et bureaux d'études poursuivent leurs missions respectives. Même les négociations avec la SNCF se poursuivent. L'entreprise nationale a des difficultés à appréhender l'aspect stratégique de son implantation dans notre Ville, alors qu'elle occupe 12 % de son territoire mais il lui faut tourner la page de ce que fut son rôle entre « la bête humaine » et « la bataille du rail », et ce travail semble être parfois au-dessus des forces de ses décideurs...

L'opération des 4 Routes va enfin prendre son essor avec l'aménagement des terrains préalablement acquis du 77 au 81 avenue Jean Jaurès pour accueillir provisoirement le marché des 4 Routes pendant la durée des travaux.

III LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Alors qu'en 2019 le budget de fonctionnement avait été majoré de 0.3 % on a vu plus haut qu'il n'avait été réalisé qu'à 97 %.

Cette année il vous est proposé une baisse de 0.3 %, soit une économie de 280 000 euros. En fait, la Ville a réalisé un certain nombre d'économies inhabituelles du fait de la fermeture des écoles et plus généralement du confinement. A titre d'exemple on pourra citer les repas de cantine scolaire ou le chauffage de l'eau de la piscine. Certes, Madame le Maire a tenu à rémunérer les contractuels et les vacataires dont les missions se sont brutalement arrêtées le 17 mars dernier. Toutefois, les fournisseurs n'ont pas bénéficié de ce même régime.

Corrélativement, la Ville a dépensé près d'un million d'euros dans l'acquisition de masques, de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes. Grâce à l'acquisition d'imprimantes 3D et à l'investissement d'équipes qui se sont relayées 24 heures sur 24, les enseignants, les personnels les plus exposés de la Ville puis l'ensemble du personnel administratif ont été équipés de visières de protection plus souples et donc plus faciles à porter que les masques chirurgicaux.

La distribution des masques lavables à domicile pour les plus de 60 ans et leurs familles sur des points de distribution pour lesquels des rendez-vous ont été donnés a permis de répondre à la lourde carence de l'Etat en ce domaine, malgré les préconisations de la commission d'enquête sur la grippe aviaire présidée par un certain Jean-Christophe Lagarde.

Comme depuis une dizaine d'années environ, l'Etat s'est bien plus préoccupé de traquer les soi-disantes faiblesses de gestion des collectivités territoriales plutôt que de prévoir les mesures que la France aurait à prendre dans une situation exceptionnelle. A cet égard, il est dérisoire mais emblématique de constater l'écart entre la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour lesquelles il a fallu passer un contrat avec l'Etat et l'impéritie dont celui-ci a fait preuve au début de la crise. En clair, plutôt que d'examiner à la loupe chaque centime dépensé par telle ou telle ville, l'Etat aurait mieux fait d'aller contrôler ses stocks de masques dans ses entrepôts !

En 2020, les dépenses de fonctionnement budgétées seront inférieures de 4.18 millions à celles autorisées par le contrat passé avec le Préfet de Seine-Saint-Denis.

On notera que le coût de la dette diminue plus rapidement encore que les dépenses de fonctionnement. Ce poste affiche, en effet, un recul de 11.6 % par rapport à 2019.

Enfin, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale bondit de près de 33 % pour que cette structure puisse aider les familles en difficulté dont nombre d'entre elles ont subi de plein

fouet une perte de revenus conséquente à la suite du confinement. Le fonds de compensation des charges transférées ne devrait pas évoluer en 2020.

IV LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Bien évidemment, nos produits d'exploitation ont été très fortement impactés par l'arrêt de l'activité économique pendant deux mois de plus encore s'agissant du scolaire et du périscolaire.

La réduction de ce poste de recettes s'élèvera à plus de 15 % du produit budgété en 2019, soit près d'1.6 millions d'euros. Tel est le prix à payer pour contribuer à défendre le tissu économique et surtout commercial de notre Ville. En effet, comment demander à ces petites entreprises de payer leur loyer alors même qu'aucune recette ne vient permettre un quelconque résultat ?

Autre diminution de recette, la baisse de 0.5 % du taux de taxe sur le foncier bâti. Comme la majorité municipale s'y était engagée lors de la campagne électorale, et comme le Conseil Municipal l'a décidé l'an dernier, cette mesure vise à soulager le pouvoir d'achat d'une grande partie de nos concitoyens trop « aisés » pour recevoir une aide publique mais trop démunis pour faire face au coût de la vie.

Les recettes provenant des droits d'enregistrement ont été diminuées de 2 % mais aujourd'hui, il est difficile de connaître l'impact de la crise sur le marché immobilier. Un ajustement sera peut-être nécessaire en cours d'exercice.

Enfin, les dotations et participations sont en augmentation de 20.2 % par rapport à 2019. C'est notamment la Dotation de Solidarité Urbaine qui avec une croissance de 7.5 % alimentera la hausse de ce poste qui progresse en valeur absolue de 720 000 euros.

Aucune évolution notable de la participation de l'EPT aux recettes n'est attendu.

Globalement, les recettes réelles de fonctionnement sont attendues en augmentation de 0.2 %.

V LES DROITS D'INVESTISSEMENT

Comme le faisait observer l'an dernier le rapport sur le débat d'orientations budgétaires, la gestion du foncier est un élément clé du financement des investissements de la Ville.

L'an dernier la Ville avait pu inscrire 6 110 000 euros de promesses de vente au budget primitif.

Cette année, le montant des cessions s'élèvera à 12 170 000 euros correspondant à 1.77 millions au titre de la vente de parcelles dans le secteur diffus en vue du relogement des habitants de la cité Gaston Roulaud et 10 400 00 euros correspondant à la cession de l'Ilot du marché à l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol dans le cadre de la convention d'aménagement conclue il y a plusieurs années avec la société Nexity.

Bien entendu, d'autres promesses de vente pourront être signées en 2020. Une délibération autorisant Madame le Maire à signer une promesse de vente pour trois opérations entourant l'Ilot de la piscine vous sera d'ailleurs prochainement présentée mais celle-ci n'est pas encore incluse dans les recettes futures de la Ville.

La période de renouvellement des exécutifs territoriaux ayant quelque peu gelé le travail des intercommunalités, il a été jugé plus prudent de diminuer les prévisions de recettes concernant

les subventions d'investissement : 850 000 euros ont été inscrits à ce titre contre 2 750 000 euros l'an dernier.

Dès que les services de ces structures reprendront leur vitesse de croisière nous ne manquerons pas de la solliciter.

VI NIVEAU D'ÉPARGNE

Le niveau d'épargne reste sur des niveaux historiquement très élevés. Avec 17 930 000 euros l'autofinancement brut progresse de 2.4 %.

Quant à l'autofinancement net, c'est-à-dire la part des recettes de fonctionnement affectée au financement des opérations d'investissement, le montant inscrit pour 2020 progresse de 3.35 %, soit une augmentation d' 1 000 000 euros en 2 ans.

Ce résultat risque malheureusement de se dégrader dans l'avenir. Non que la rigueur de gestion soit supposée se desserrer mais simplement parce que la décrue du niveau des aides de l'Etat semble inévitable. Or, une fois ajustées quelques économies de fonctionnement, c'est inévitablement sur l'autofinancement que se répercutera la diminution des recettes de la Ville.

VII NIVEAU D'ENDETTEMENT ET CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Au 31 décembre 2019, le niveau d'endettement de la Ville de Drancy s'élevait à 135 541 577 euros du fait de l'intégration de près de 13.7 millions de dette provenant de l'ex CAAB.

Une légère contraction de notre capacité de désendettement avait été anticipée l'an dernier mais nos très bons résultats en fonctionnement ont fait mentir ce pronostic : la capacité de désendettement est restée parfaitement stable à 8.6 années. Rappelons que cette durée correspond au temps que mettrait la Ville à se désendetter complètement, si elle consacrait son épargne à ce seul objectif.

Il s'agit bien entendu d'un exercice parfaitement théorique.

L'emprunt est un système de financement vertueux quand il permet à plusieurs générations de financer un équipement qui va être utilisé par plusieurs générations. C'est bien entendu le cas des écoles et nous en construisons beaucoup mais aussi de la voirie, des gymnases, des bâtiments publics, etc...

Mais si l'endettement peut être vertueux c'est dans la limite où le remboursement de la dette est garanti. Voilà à quoi sert ce ratio. Il sera en 2020 de 8.1 années très largement inférieur au seuil d'alerte fixé par le consensus à 12 ans et inscrit ainsi dans le contrat de maîtrise de dépenses publiques signé avec l'Etat.

Pour l'anecdote, on notera que cette année l'encours de la dette diminuera d'un peu plus de 1.9 millions d'euros. La réduction de l'encours de dette n'étant pas un objectif en soi, il n'y a pas lieu de s'en féliciter.

VIII LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

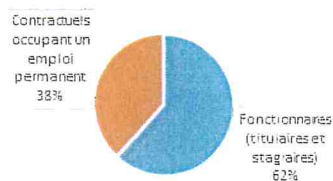
Le stock d'autorisation de programmes (AP) en cours de réalisation s'élève à 92,45M€ et concerne 19 programmes (cf annexe AP/CP). 8 nouvelles AP millésimées 2020 sont prévues pour un montant de 33,71M€. 60,63M€ de crédits de paiement (CP) ont déjà été réalisés au 1^{er} janvier 2020 sur les AP en cours. Au total, 10,75M€ de CP sont prévus au budget 2020 et 54,79M€ de CP seront à inscrire sur les budgets suivant hors nouveaux programmes à voter à partir de 2021.

IX INFORMATIONS OBLIGATOIRES

INDICATEURS RH 2019 POUR LE RAPPORT SUR LE DOB

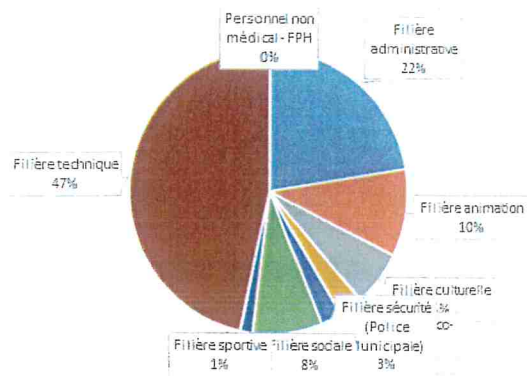
Effectifs au 31/12/19

	2019
Agents en position d'activité (tous statuts)	1758
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	1086
Contractuels occupant un emploi permanent	672



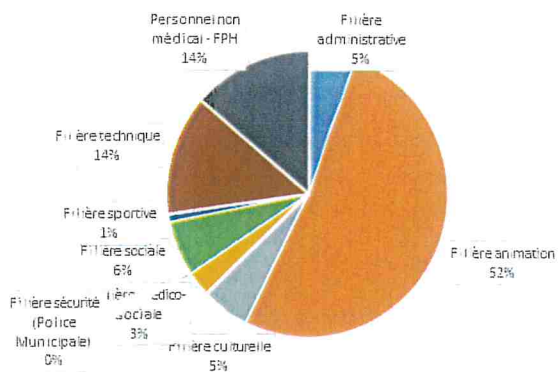
Titulaires et stagiaires : répartition par filières

FILIERES	1086
Filière administrative	243
Filière animation	108
Filière culturelle	68
Filière médico-sociale	29
Filière sécurité (Police Municipale)	27
Filière sociale	88
Filière sportive	16
Filière technique	507
Personnel non médical - FPH	0



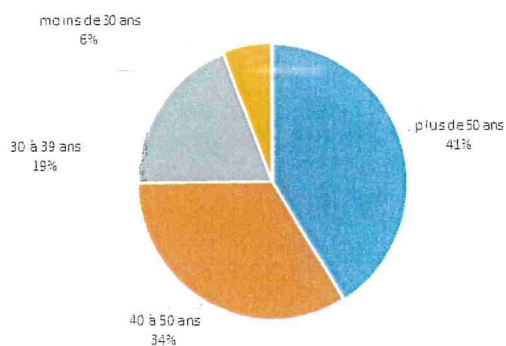
Contractuels : répartition par filière

	2019
FILIERES	672
Filière administrative	37
Filière animation	347
Filière culturelle	37
Filière médico-sociale	19
Filière sécurité (Police Municipale)	0
Filière sociale	42
Filière sportive	6
Filière technique	91
Personnel non médical - FPH	92



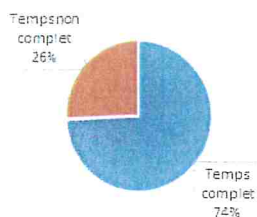
Répartition par classe d'âge et par statut

	Titulaires	Contractuels
plus de 50 ans (<1968)	446	232
40 à 50 ans (1968-1978)	366	189
30 à 39 ans (1979-1988)	209	126
moins de 30 ans (>1989)	65	125
Total	1086	672



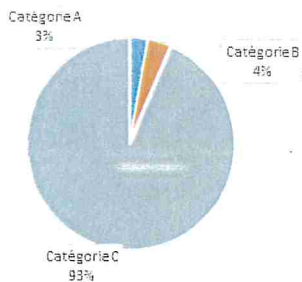
Répartition des effectifs par modalité d'exercice du temps partiel

	2019
Temps complet	1306
Temps non complet	452
TOTAL	1758



Répartition de l'emploi d'agent en situation d'handicap

Catégorie A	4
Catégorie B	5
Catégorie C	128
Total	137

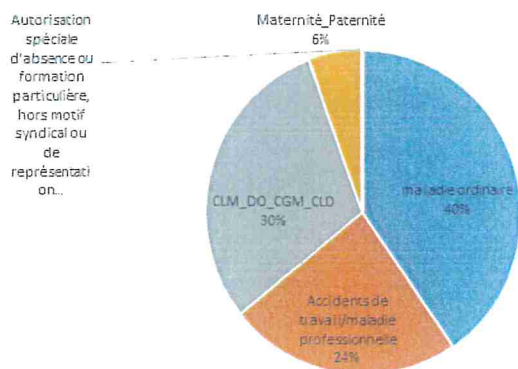


Décompte des jours d'absences – Répartition par type d'absence

Année 2019

Maladie ordinaire	18282
Accidents du travail et maladies professionnelles	10740
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	13680
Maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant	2524

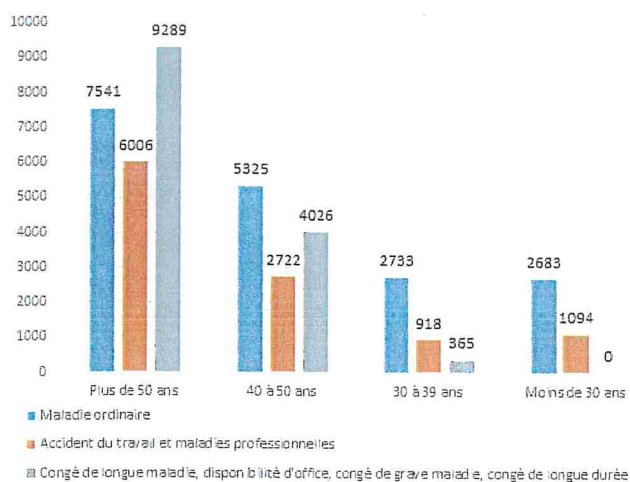
Autorisation spéciale d'absence ou formation particulière, hors motif syndical ou de représentation	432
Total	45658



Répartition des jours d'absence par tranche d'âges et motifs d'absence (hors maternité, paternité, adoption, accueil de l'enfant, autorisations spéciales d'absence)

	Maladie ordinaire	Accident du travail et maladies professionnelles	Congé de longue maladie, disponibilité d'office, congé de grave maladie, congé de longue durée
Plus de 50 ans	7541	6006	9289
40 à 50 ans	5325	2722	4026
30 à 39 ans	2733	918	365
Moins de 30 ans	2683	1094	0
TOTAL	18282	10740	13680

Répartition par tranche d'âge



Nombre de jours d'absence par agent ayant été absent ou non et selon le type d'absence

Effectif concerné	1758
Toutes absence	25,91
Maladie ordinaire	10,40
Accidents du travail et maladies professionnelles	6,11
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	7,78
Maternité, paternité, adoption, accueil d'enfant	1,44
Autorisation spéciales d'absence ou formation particulières (hors motif syndical ou de représentation)	0,24

Prévention des risques professionnels

Personnels affectés au 31/12/19

Assistants de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité) : 9

Conseillers de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité) : 2

Agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans la collectivité (ACFI) : 1

Médecins de prévention : 1

Jours de formation effectués au 31/12/19

	Nb jours 2019	Nb jours 2018
Nombre total de jours de formation (tous agents)	2817	2737,7
Catégorie A	149.17	146
Catégorie B	314.17	219,16
Catégorie C	2353.66	2372,54

Types de formation suivies

	Nb jours 2019	Nb jours 2018
Préparations aux concours et examens d'accès à la FPT	304.67	70.5
Formation prévue par les statuts particuliers	890	563.5
Formation des agents de la Police Municipale	98.5	157
Formation de perfectionnement	1523.83	1946.7

Organismes formateurs

	Nb jours 2019	Nb jours 2018
CNFPT	1385	575.5
Collectivité	844	1049
Autres organismes (dont CFA apprentis)	2061.5 (1473.5)	1113.2

Dépenses de formation 2019

	2019	2018
Total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement)	196.594 €	160.075€

Validation des acquis et de l'expérience (VAE)

	2019	2018
Dossiers de VAE déposés en 2019	4	1
Dossiers ayant débouché sur une VAE dans l'année	1	0

Synthèse parité hommes-femmes

	FEMMES (%)	HOMMES (%)
TITULAIRES	57,46%	42,54%
NON-TITULAIRES	67,41%	32,59%

Pyramide des âges selon le statut en 2019

		Hommes	Femmes
plus de 50 ans (<1969)	Titulaires	181	295
	Non Titulaires	46	86
40 à 50 ans (1969-1979)	Titulaires	155	212
	Non Titulaires	27	101
30 à 39 ans (1980-1989)	Titulaires	93	91
	Non Titulaires	41	103
moins de 30 ans (>1990)	Titulaires	33	26
	Non Titulaires	105	163
Total		681	1077

Nombre d'agents ayant un CET selon le sexe et la catégorie hiérarchique

	Hommes	Femmes	Total
Catégorie A	37	27	64
Catégorie B	42	37	79
Catégorie C	222	294	516
Total	301	358	659

Nombre d'avancements de grade par sexe

Filière	Catégorie	Hommes	Femmes
Administrative	A	0	3
	B	0	1
	C	0	0
Technique	A	0	3
	B	3	2
	C	62	80
Culturelle	A	1	2
	B	0	1
	C	0	3
Sportive	A	0	0
	B	4	0
	C	0	0
Sociale	A	0	1
	B	0	0
	C	0	20
Médico-sociale	A	0	0
	B	0	4
	C	0	0
Police Municipale	A	0	0
	B	0	0
	C	1	0
Animation	A	0	0
	B	2	3
	C	4	30

Les dépenses de personnel

Le montant 2019 réalisé des dépenses de personnel a été de 57 302 628 €.

Traitement indiciaire : 26.184.546 €

Montant des NBI : 327 093 €. 485 agents en bénéficiant

Montant des SFT (supplément familial de traitement) versés : 343 914 €

Régime indemnitaire

En matière de régime indemnitaire, la collectivité a mis en place en janvier 2017 le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de la manière suivante :

- RI PART 1 : lié au cadre d'emploi et au groupe de fonctions de chaque agent
- RI PART 2 : lié aux suggestions particulières attachées aux fonctions de l'agent
- RI PART 3 : lié à l'évaluation annuelle dite CREP (compte rendu d'évaluation professionnelle)
- IFSE (Part 1 et 2) : 4 334 326 €
- CIA (Part 3) : 776 207 €

Heures supplémentaires

- Montant : 814.129 €
- Nombre : 39.445 heures

Il y avait 23 agents logés au 1^{er} janvier 2019 (gardiens d'écoles, stades, stade nautique, Mairie, C.T.I.).

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures dans les services communaux.

Evolution prévisionnelle des effectifs et des dépenses pour 2020

La Ville a construit en 2018 son référentiel métier qui comporte 137 métiers qui a été diffusé en septembre l'intranet et sous forme de classeur papier.

Une démarche d'informatisation des caractéristiques de chacun des postes de travail (organigramme, nombre et qualité des postes par service, missions, activités, compétences requises, etc.) est en cours en lien le tableau des effectifs et les entretiens annuels d'évaluation. Elle nous permettra de mieux piloter les évolutions quantitatives et qualitatives de nos agents.

Concernant l'année 2020 les évolutions en matière de personnel sont les suivantes :

- 19 départs en retraite
- Comblement de 16 postes vacantes : 10 postes de policiers municipaux et 6 postes de surveillant pour le CSU
- Création de 3 postes d'ATSEM liés à des ouvertures de classes supplémentaires et au renforcement de l'équipe mobile
- Création d'un cours de danse africaine au Conservatoire à la rentrée de septembre
- Création d'un poste de chef de projet finances et RH à la D.S.I.
- 2 recrutements sur le grade d'adjoint du patrimoine pour renforcer la Médiathèque et ses annexes
- Création d'un poste de catégorie A à l'ANRU

Ce qui représente un coût (recrutements – départs) estimé à 336.136 €

Concernant les charges de personnels les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Augmentation de la cotisation transport : 65.586 €
- Impact du PPCR et du G.V.T. estimé à 350.440 €
- Elections Municipales : 79.207 €

- Augmentation de 3 % de la participation employeur à Harmonie Mutuelle : 10.515 €
- Prévision d'une enveloppe de 400.000 € pour la mise en place d'une prime spéciale liée à la situation d'urgence sanitaire.

A signaler que le choix fait en 2017 de ne plus être en auto-assurance concernant les indemnités pour perte d'emploi des agents contractuels permettra d'économiser 36.902 € en 2020.

La baisse du taux de cotisation CIG permettra une économie estimée à 9.750 €

X CONCLUSION

Le budget 2020 est sans doute le plus atypique que Drancy ait connu depuis le début de son existence communale, par la Loi du 14 décembre 1789.

Jamais, en temps de paix, une équipe municipale n'aura eu un tel challenge à relever.

Par bonheur, celle-ci est composée d'élus expérimentés, de jeunes talents, d'hommes et de femmes venant d'horizons politiques divers ou de la société civile mais qui n'ont qu'un objectif, faire réussir Drancy.

Annexe

Annexe BP 2020 – situation des autorisations de programme et crédits de paiement

Tableau n°1

ANNEXE BP 2020 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Millésime et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021		
2006 Aménagement passerelle voie SCNF	1 794 000,00		1 794 000,00	75 473,45	0,00	1 718 526,54		
2007 ANRU - Conduite d'opérations	5 000 000,00	-61 433,40	4 938 566,60	4 900 566,60	38 000,00	0,00	0,00	
2007 ANRU - Programme de voirie quartier Sémard	4 866 783,63	126 192,39	4 992 976,02	4 767 976,02	225 000,00	0,00	0,00	
2007 ANRU - Programme de voirie quartier J. Auffret	9 586 718,21	53 676,39	9 640 394,60	9 375 394,60	265 000,00	0,00	0,00	
2009 ANRU - Programme de voirie quartier Cité du Nord	7 247 565,93	-81 159,16	7 166 406,77	7 152 406,77	14 000,00	0,00	0,00	
2014 Construction du groupe scolaire Jules Ferry	18 454 415,41	668 468,18	19 122 883,59	17 822 883,59	1 300 000,00	0,00	0,00	
2014 Aménagement terrains de tennis Diderot-CLOTUREE	2 161 843,67	-3 612,80	2 158 230,87	2 158 230,87	0,00	0,00	0,00	
2014 Extension locaux/PMR GS Timbaud/Dewerpe-CLOTUREE	2 576 919,00	-21 086,21	2 555 832,79	2 555 832,79	0,00	0,00	0,00	
2017 Extension de classes de l'école maternelle Jean Macé	3 724 252,54	-46 335,51	3 677 917,03	3 411 917,03	266 000,00	0,00	0,00	
2018 Extension et renouvellement de la vidéoprotection	1 200 000,00		1 200 000,00	783 764,26	346 000,00	70 235,74	0,00	
2018 Extension élémentaire de l'école Quatremaire	7 950 000,00	174 360,85	8 124 360,85	4 422 360,85	3 702 000,00	0,00	0,00	
2018 Acquisition des locaux de la police municipale	1 858 000,00	179 949,47	2 037 949,47	1 198 389,47	839 560,00	0,00	0,00	
2018 ANRU - Conduite d'opérations G.Roulaud-CLOTUREE	2 300 000,00	-2 300 000,00	0,00					
2019 Aménagement des locaux de la police municipale	1 700 000,00		1 700 000,00	16 614,00	70 000,00	1 613 386,00	0,00	
2019 Réhabilitation de l'école élémentaire Picasso/Cruie	2 500 000,00		2 500 000,00	8 838,00	190 000,00	2 301 162,00	0,00	
2019 Aménagement du square Nelson Mandela	1 210 000,00		1 210 000,00	412 148,01	100 000,00	697 851,99	0,00	
2019 Aménagement des voiries du quartier du Baillet	2 700 000,00	5 460 000,00	8 160 000,00		100 000,00	2 000 000,00	6 060 000,00	
2019 Nouveau programme pluriannuel de voirie	11 000 000,00		11 000 000,00	1 565 630,38	1 500 000,00	1 670 000,00	6 264 369,62	
2019 Achat d'un car électrique	520 000,00	-49 000,00	471 000,00		471 000,00	0,00	0,00	
TOTAL AP en cours	88 350 498,39	4 100 020,20	92 450 518,59	60 628 426,70	9 426 560,00	10 071 162,27	12 324 369,62	
2020 Acquisition des locaux du gymnase Le Rolland	2 660 000,00		2 660 000,00		300 000,00	2 360 000,00	0,00	
2020 Aménagement du gymnase Le Rolland	1 300 000,00		1 300 000,00		50 000,00	700 000,00	550 000,00	
2020 Acquisition des locaux de la Plateforme Réussite	1 400 000,00		1 400 000,00		400 000,00	1 000 000,00	0,00	
2020 Aménagement du marché provisoire	1 000 000,00		1 000 000,00		120 000,00	880 000,00	0,00	
2020 Achat d'un car électrique	450 000,00		450 000,00		0,00	450 000,00	0,00	
2020 Réalisation d'un parking sous le stade nautique	6 400 000,00		6 400 000,00		250 000,00	3 000 000,00	3 150 000,00	
2020 Création d'une ferme pédagogique	1 500 000,00		1 500 000,00		50 000,00	1 450 000,00	0,00	
TOTAL AP nouvelles	14 710 000,00		14 710 000,00	0,00	1 170 000,00	9 840 000,00	3 700 000,00	
TOTAL GENERAL	103 060 498,39	4 100 020,20	107 160 518,59	60 628 426,70	10 596 560,00	19 911 162,27	16 024 369,62	

TABLEAU LONG TERME 2020

Montants en Euro

ANNÉE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	ANNUITÉ	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ICNE	INTÉRÊTS COURUS
2020	2,30	0,09	135 541 537,29	12 701 039,45	9 599 438,43	3 101 601,01	1 108 125,43	2 999 436,82
2021	2,29	0,09	125 907 932,39	12 420 275,64	9 566 817,47	2 853 458,17	1 006 895,90	2 752 228,64
2022	2,27	0,09	116 341 114,92	11 796 090,88	9 187 786,96	2 608 303,91	915 862,50	2 517 270,51
2023	2,25	0,10	107 153 327,96	11 339 345,21	8 961 389,07	2 377 956,14	833 353,45	2 295 447,09
2024	2,23	0,10	98 191 938,89	11 203 636,30	9 042 139,81	2 161 496,49	745 157,89	2 073 300,93
2025	2,21	0,10	89 149 799,08	11 060 000,35	9 126 878,57	1 933 121,78	656 655,31	1 844 619,20
2026	2,18	0,11	80 022 920,51	10 921 090,79	9 215 802,46	1 705 288,33	565 915,02	1 614 548,04
2027	2,13	0,11	70 807 118,05	15 232 724,03	13 759 118,62	1 473 605,41	438 973,74	1 346 664,13
2028	2,13	0,08	57 047 999,43	9 913 001,95	8 732 861,08	1 180 140,87	360 754,29	1 101 921,42
2029	2,07	0,08	48 315 138,35	8 697 407,34	7 723 016,42	974 390,92	283 194,48	896 831,11
2030	1,96	0,09	40 592 121,93	7 974 713,27	7 202 401,27	772 312,00	217 855,04	706 972,56
2031	1,85	0,10	33 389 720,66	6 186 753,07	5 586 173,11	600 579,96	162 691,79	545 416,71
2032	1,73	0,11	27 803 547,55	5 226 129,31	4 759 019,27	467 110,04	116 787,47	421 205,72
2033	1,61	0,12	23 044 528,28	4 149 555,03	3 792 725,68	356 829,35	94 086,37	334 128,25
2034	1,58	0,12	19 251 802,60	3 927 612,40	3 637 363,18	290 249,22	71 933,70	268 096,55
2035	1,55	0,13	15 614 439,42	3 730 272,84	3 500 845,68	229 427,16	50 341,73	207 835,19
2036	1,53	0,15	12 113 593,74	3 420 505,66	3 246 655,77	173 849,89	29 499,91	153 008,07
2037	1,49	0,18	8 866 937,97	3 085 025,66	2 964 334,97	120 690,69	13 781,71	104 972,49
2038	1,52	0,23	5 902 603,00	1 796 572,44	1 716 076,20	80 496,24	9 733,76	76 448,29
2039	1,66	0,25	4 186 526,80	874 121,52	809 484,00	64 637,52	6 757,19	61 660,95
2040	1,72	0,26	3 377 042,80	458 247,67	402 042,80	56 204,87	4 166,68	53 614,36
2041	1,75	0,24	2 975 000,00	225 583,31	175 000,00	50 583,31	3 921,58	50 338,21
2042	1,75	0,24	2 800 000,00	222 540,70	175 000,00	47 540,70	3 676,48	47 295,60
2043	1,75	0,24	2 625 000,00	219 498,10	175 000,00	44 498,10	3 431,38	44 253,00
2044	1,75	0,24	2 450 000,00	216 455,49	175 000,00	41 455,49	3 186,28	41 210,39
2045	1,75	0,24	2 275 000,00	213 412,89	175 000,00	38 412,89	2 941,19	38 167,80
2046	1,75	0,24	2 100 000,00	210 370,29	175 000,00	35 370,29	2 696,08	35 125,18
2047	1,75	0,24	1 925 000,00	207 327,68	175 000,00	32 327,68	2 450,99	32 082,59
2048	1,75	0,24	1 750 000,00	204 285,07	175 000,00	29 285,07	2 205,89	29 039,97
2049	1,75	0,24	1 575 000,00	201 242,47	175 000,00	26 242,47	1 960,79	25 997,37
2050	1,75	0,24	1 400 000,00	198 199,86	175 000,00	23 199,86	1 715,69	22 954,76
2051	1,75	0,24	1 225 000,00	195 157,26	175 000,00	20 157,26	1 470,59	19 912,16
2052	1,75	0,23	1 050 000,00	192 114,65	175 000,00	17 114,65	1 225,49	16 869,55
2053	1,75	0,23	875 000,00	189 072,05	175 000,00	14 072,05	980,40	13 826,96
2054	1,75	0,22	700 000,00	186 029,45	175 000,00	11 029,45	735,30	10 784,35
2055	1,75	0,21	525 000,00	182 986,84	175 000,00	7 986,84	490,20	7 741,74
2056	1,75	0,19	350 000,00	179 944,23	175 000,00	4 944,23	245,10	4 699,13
2057	1,75	0,10	175 000,00	176 901,63	175 000,00	1 901,63	0,00	1 656,53
TOTAL				159 535 242,78	135 507 370,82	24 027 871,94		

Tableau n°3

STRUCTURE DE LA DETTE 2020

Montants en Euro

CATEGORIE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	ANNUITE	AMORT.	INTERET	ICAE	DUREES MOYENNE
			%	%	%	%	%	%
Taux								
Fixe	2,82	0,02	93 083 274,05	68,66	77,41	2 614 233,94	84,29	86,57
Indexé	0,99	0,25	40 275 313,24	29,71	19,71	394 155,10	12,71	9,78
EURIBOR03M	0,63	0,14	18 962 500,00	13,99	9,98	118 135,66	3,81	1,34
LIVRET A	1,51	0,40	17 016 722,80	12,55	5,62	253 690,41	8,18	8,31
TAG03M	0,53	0,17	4 296 090,44	3,17	4,11	22 328,03	0,72	0,14
Structuré	4,20	0,00	2 182 950,00	1,61	2,88	93 211,97	3,01	3,65
TAUX FIXE	4,20	0,00	2 182 950,00	1,61	2,88	93 211,97	3,01	3,65
Taux								
8,00% < laux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7,00% < laux <= 8,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6,00% < laux <= 7,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5,00% < laux <= 6,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4,00% < laux <= 5,00%	4,30	0,00	37 854 518,48	27,93	37,94	1 647 877,30	53,13	64,50
laux <= 4,00%	1,51	0,13	97 667 018,61	72,07	62,06	1 453 723,71	46,87	35,50
Prélevés								
Mensuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trimestrielle	1,54	0,09	79 608 718,54	58,73	53,21	1 199 375,06	38,67	11,66
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annuelle	3,35	0,09	55 932 818,75	41,27	46,79	1 902 225,95	61,33	86,34
Tous								
Tous	2,30	0,09	135 541 537,28	100,00	100,00	3 101 601,01	100,00	100,00
Autres organismes privés	2,42	0,04	118 524 814,49	87,45	94,36	2 847 910,60	91,82	91,69
Caisse des Dépôts et Consignations	1,51	0,40	17 016 722,80	12,55	5,62	253 690,41	8,18	8,31
Dépôts								
euro	2,30	0,09	135 541 537,29	100,00	100,00	3 101 601,01	100,00	100,00
FRF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2,30	0,09	135 541 537,29	100,00	100,00	3 101 601,01	100,00	100,00

SYNTHÈSE DE LA DETTE

Situation au 01/01/2020

Montants en Euro

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Encours	135 542
Nombre d'emprunts	31
Taux actuariel	2,46 %
Taux actuariel résiduel	2,33 %
Marge moyenne	0,66 %
Durée résiduelle	15 ans 08 mois
Duration résiduelle	07 ans 05 mois
Vie moyenne résiduelle	07 ans 11 mois

TYPE DE CONTRAT	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Classiques	79 774 864,67	58,86	19
Multi-options	53 583 722,62	39,53	11
Produits structurés	2 182 950,00	1,61	1
Emissions obligataires	0,00	0,00	0

PÉRIODICITÉ	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Mensuelle	0,00	0,00	0
Bimestrielle	0,00	0,00	0
Trimestrielle	79 608 718,54	58,73	22
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0
Semestrielle	0,00	0,00	0
Nonemestrielle	0,00	0,00	0
Annuelle	55 932 818,75	41,27	9

TYPE DE TAUX	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
TAUX FIXE	95 266 224,05	70,29	19
EURIBOR03M	18 962 500,00	13,99	4
LIVRET A	17 016 722,80	12,55	4
TAG03M	4 296 090,44	3,17	4

TRANCHES DE TAUX	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
8.00% < taux	0,00	0,00	0
7.00% < taux <= 8.00%	0,00	0,00	0
6.00% < taux <= 7.00%	0,00	0,00	0
5.00% < taux <= 6.00%	0,00	0,00	0
4.00% < taux <= 5.00%	37 854 518,48	27,93	6
taux <= 4.00%	97 687 018,81	72,07	25

PRÊTEUR	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Autres organismes privés	118 524 814,49	87,45	27
Caisse des Dépôts et Consignations	17 016 722,80	12,55	4

MATURITÉ DE LA DETTE	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
----------------------	---------	---	------------------

inférieure à 2 ans	803 333,19	0,59	2
de 2 à 5 ans	0,00	0,00	0
de 5 à 10 ans	19 350 211,09	14,28	7
de 10 à 15 ans	38 814 081,21	28,64	9
au-delà de 15 ans	76 573 911,80	56,49	13

RA POSSIBLE	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS
Non	130 167 294,31	96,03	29
A date d'échéance	0,00	0,00	0
A tout moment	5 374 242,98	3,97	2

PENALITE RA	ENCOURS	%	NBRE DE CONTRATS	PENALITE	IC
Sans	5 374 242,98	3,97	2	0,00	0,00
3 Mois	0,00	0,00	0	0,00	0,00
6 Mois	0,00	0,00	0	0,00	0,00
9 Mois	0,00	0,00	0	0,00	0,00
x Jours	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Forfaitaire	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Actuarielle	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0	0,00	0,00
Total	5 374 242,98	3,97	2	0,00	0,00

GESTION DU RISQUE DE TAUX	CRD COUVERT	COUVERT DE DETTE	NBRE DE CONTRATS
---------------------------	-------------	------------------	------------------

Encours prévisionnel au 31 décembre 2020 : 133 950 000 €